

Dossier de recrutement Enquêteur ENP

L'équipe EPOPé de l'Inserm vous remercie chaleureusement pour votre investissement dans l'Enquête Nationale Périnatale 2021.

Page à remplir, et renvoyer le dossier administratif complet

Nom :

Prénom :

Email :

Ville et nom de l'établissement où sera réalisé le travail d'enquête :

Documents à fournir

- l'imprimé « fiche de recrutement du personnel vacataire » (2 exemplaires originaux signés), accompagné des pièces suivantes : (à moduler en fonction de la situation et du lieu d'affectation de l'agent) (*cf. imprimé ci-joint*)
- l'imprimé « extrait du casier judiciaire », complété par l'agent (*cf. imprimé ci-joint*) ;
- une photocopie de la carte d'identité ou du passeport ;
- une photocopie de la carte vitale ou de l'attestation d'affiliation à la sécurité sociale.
 - Pour les ressortissants étrangers qui n'ont pas de numéro de sécurité sociale en France, un extrait d'acte de naissance
- pour les personnes de nationalité étrangère (sauf Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse), une photocopie de la carte de séjour et de l'autorisation de travail ;
- un relevé d'identité bancaire ;
- Autorisation de cumul (document simplifié incluant la période de décembre 2020 à septembre 2021)
- une photocopie des documents attestant de la situation de l'agent au jour du recrutement ;
 - Fonctionnaire bulletin de salaire
 - Retraité ; document caisse de retraite

Document à renvoyer à la coordinatrice nationale à l'adresse suivante :

Inserm U1153 Equipe EPOPé
Maternité de Port-Royal
Enquête Nationale Périnatale 2021
123 Boulevard de Port-Royal
75014 Paris

Fiche de recrutement du personnel vacataire

Recrutement

Modification

Renseignements relatifs au vacataire - Joindre une copie de pièce d'identité

M ^{me} <input type="checkbox"/>	Nom _____	Nom de jeune fille _____
M. <input type="checkbox"/>	Prénom _____	N° de matricule Inserm (<i>si connu</i>) _____
N° d'immatriculation à la Sécurité Sociale (<i>joindre une copie de la carte vitale</i>) : _____		
Date de naissance : _____ (jj/mm/aaaa)	Lieu de naissance : _____ (pour les personnes nées à l'étranger, préciser la ville et le pays de naissance)	
Nationalité : <input type="checkbox"/> Française <input type="checkbox"/> Autre (<i>préciser</i>) (pour les personnes ne possédant pas la nationalité de l'un des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse, joindre une copie de la carte de séjour et de l'autorisation de travail)		
Adresse personnelle : _____		
Téléphone : _____	Personne reconnue handicapée <input type="checkbox"/> (<i>joindre la reconnaissance administrative du handicap</i>)	Mode de paiement : virement (<i>joindre un relevé d'identité bancaire</i>)

SITUATION AU JOUR DU RECRUTEMENT

<input type="checkbox"/> Sans situation professionnelle, étudiant	<input type="checkbox"/> Fonctionnaire (<i>joindre autorisation de cumul et dernier bulletin de paye</i>)
<input type="checkbox"/> Salarié (<i>joindre attestation de travail et dernier bulletin de salaire</i>)	<input type="checkbox"/> Médecin salarié
<input type="checkbox"/> Vacataire, CDD (<i>joindre attestation précisant le nombre d'heures et la période d'emploi</i>)	multi-employeurs [<i>indiquer le nombre d'heures effectuées dans chaque établissement, taux de cotisation à la Sécurité Sociale, régime de retraite complémentaire si IRCANTEC préciser l'assiette de cotisation du mois concerné</i>])

Frais de transport (*compléter et joindre l'imprimé « remboursement partiel des frais de transport »*)

Cadre réservé à la structure d'accueil

• RECRUTEMENT

Affectation CRESS UMR 1153 Equipe EPOPé

Nom du responsable ANCEL PIERRE-YVES

Lieu d'activité

Fonction exercée ENQUETEUR

BAP A Famille professionnelle

Biologie et santé, science de la vie et de la terre

Emploi type

Date d'entrée en fonction

01/12/2020

Date de fin de fonction prévue

31/12/2020

• REMUNERATION

Niveau de fonction

Agent administratif, technique, animalerie, laverie

Informaticien programmeur, analyste, contrôleur de gestion, chargé d'études, d'enquêtes, de communication, juriste

Secrétaire, gestionnaire, technicien

Ingénieur, informaticien, travaux de recherche

Secrétaire de direction, gestionnaire, infirmière, documentaliste, technicien supérieur

Détermination de la rémunération mensuelle

N.B. : lorsque l'entrée en fonction et/ou la fin de fonction prévue interviennent en cours de mois, distinguer les périodes correspondant à des mois complets et celles afférentes à des mois incomplets (ex. : pour un recrutement du 15 janvier au 15 avril, mentionner successivement les périodes suivantes : du 15 au 31 janvier, du 1^{er} février au 31 mars, du 1^{er} au 15 avril).

Période	Nombre d'heures mensuelles	Taux horaire	Rémunération brute mensuelle (en €) ((nombre d'heures x 169) / 151.67) x taux horaire
du 01/12/2020	au 31/12/2020	2	22.62
du	au	10.15	
du	au		

• CREDITS DE FINANCEMENT

Mode de financement : Dotation globale

Ressources externes

Crédits vacations Inserm

Intitulé de projet / de l'allocation : ENP

N° de projet /

d'allocation : R19232KK/RMC19233KKA

Structure bénéficiaire : U1153

INFORMATIONS RELATIVES AUX PERSONNELS RÉMUNÉRÉS SUR CRÉDITS DE VACATION

- Le personnel vacataire est recruté, au titre d'une année civile (du 1^{er} janvier au 31 décembre), dans la limite de 912 heures (équivalent, à titre indicatif, à 6 mois d'emploi à temps complet ou 12 mois à mi-temps).
- La qualité de vacataire ne confère aucun droit à intégration dans les cadres de l'Inserm.
- Il peut être mis fin à la vacation sans préavis. Le vacataire ne peut prétendre à aucune indemnité de licenciement ou de précarité.
- Le vacataire est affilié au régime général de la sécurité sociale pour les risques maladie, maternité et vieillesse et se voit appliquer, le cas échéant, la législation relative aux accidents du travail et aux maladies professionnelles de ce régime. Il est affilié au régime de retraite complémentaire de l'Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'Etat et des collectivités publiques (IRCANTEC). Les cotisations salariales correspondantes sont prélevées sur le montant de la rémunération mensuelle déterminée ci-dessus.
- Les congés (annuels et RTT éventuels) doivent obligatoirement être pris pendant la période d'activité du vacataire. Les droits à RTT varient en fonction de la durée du travail en vigueur dans la structure d'accueil. Les congés sont déterminés selon la formule suivante : ((2,67 jours de congés mensuels + (nombre de jours ARTT annuels accordés dans la structure d'accueil/12)) x nombre d'heures mensuelles effectuées / 151,67 h. Le résultat est arrondi à la demi-journée la plus proche. Si celle-ci ne peut être déterminée (par exemple : 11,25 jours), le résultat est arrondi à la demi-journée supérieure (soit 11,50 jours).
- Au terme de son engagement et sous réserve de remplir les conditions exigées, le vacataire peut prétendre au bénéfice du régime d'indemnisation du chômage applicable aux agents non titulaires de l'Etat en vertu de l'article L. 5424-1 du code du travail.
- Le vacataire est soumis aux obligations incombant à l'ensemble des agents de l'Inserm et notamment à celles d'obéissance hiérarchique, de réserve et de discréetion professionnelle. Il est également tenu au secret professionnel à l'égard des tiers en ce qui concerne les informations auxquelles il aurait accès dans le cadre de ses activités à l'Inserm et, à l'issue de celles-ci, pendant une durée de 2 ans.

Le droit d'accès et de rectification s'exerce auprès [de l'ADR de rattachement ou du BRHS pour le personnel du siège] (CNIL, loi du 6 janvier 1978, article 40).

Fait en deux exemplaires originaux à _____, le _____

Signature du vacataire (précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Président-directeur général

Le vacataire atteste en outre avoir pris connaissance du règlement intérieur de la structure d'accueil

Le responsable de la structure d'accueil

Pour le

et par délégation,
(nom et qualité du signataire, cachet)

Fiche de recrutement du personnel vacataire

Recrutement

Modification

Renseignements relatifs au vacataire - Joindre une copie de pièce d'identité

M ^{me} <input type="checkbox"/>	Nom _____	Nom de jeune fille _____
M. <input type="checkbox"/>	Prénom _____	N° de matricule Inserm (<i>si connu</i>) _____
N° d'immatriculation à la Sécurité Sociale (<i>joindre une copie de la carte vitale</i>) : _____		
Date de naissance : _____ (jj/mm/aaaa)	Lieu de naissance : _____ (pour les personnes nées à l'étranger, préciser la ville et le pays de naissance)	
Nationalité : <input type="checkbox"/> Française <input type="checkbox"/> Autre (<i>préciser</i>) (pour les personnes ne possédant pas la nationalité de l'un des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse, joindre une copie de la carte de séjour et de l'autorisation de travail)		
Adresse personnelle : _____		
Téléphone : _____	Personne reconnue handicapée <input type="checkbox"/> (<i>joindre la reconnaissance administrative du handicap</i>)	Mode de paiement : virement (<i>joindre un relevé d'identité bancaire</i>)

SITUATION AU JOUR DU RECRUTEMENT

<input type="checkbox"/> Sans situation professionnelle, étudiant	<input type="checkbox"/> Fonctionnaire (<i>joindre autorisation de cumul et dernier bulletin de paye</i>)
<input type="checkbox"/> Salarié (<i>joindre attestation de travail et dernier bulletin de salaire</i>)	<input type="checkbox"/> Médecin salarié multi-employeurs [<i>indiquer le nombre d'heures effectuées dans chaque établissement, taux de cotisation à la Sécurité Sociale, régime de retraite complémentaire si IRCANTEC préciser l'assiette de cotisation du mois concerné</i>]
<input type="checkbox"/> Vacataire, CDD (<i>joindre attestation précisant le nombre d'heures et la période d'emploi</i>)	

Frais de transport (*compléter et joindre l'imprimé « remboursement partiel des frais de transport »*)

Cadre réservé à la structure d'accueil

• RECRUTEMENT

Affectation CRESS UMR 1153 Equipe EPOPé

Nom du responsable ANCEL PIERRE-YVES

Lieu d'activité

Fonction exercée ENQUETEUR

BAP A Famille professionnelle Biologie et santé, science de la vie et de la terre

Emploi type

Date d'entrée en fonction

01/12/2020

Date de fin de fonction prévue

31/12/2020

• REMUNERATION

Niveau de fonction

- Agent administratif, technique, animalerie, laverie
- Secrétaire, gestionnaire, technicien
- Secrétaire de direction, gestionnaire, infirmière, documentaliste, technicien supérieur

- Informaticien programmeur, analyste, contrôleur de gestion, chargé d'études, d'enquêtes, de communication, juriste
- Ingénieur, informaticien, travaux de recherche

Détermination de la rémunération mensuelle

N.B. : lorsque l'entrée en fonction et/ou la fin de fonction prévue interviennent en cours de mois, distinguer les périodes correspondant à des mois complets et celles afférentes à des mois incomplets (ex. : pour un recrutement du 15 janvier au 15 avril, mentionner successivement les périodes suivantes : du 15 au 31 janvier, du 1^{er} février au 31 mars, du 1^{er} au 15 avril).

Période	Nombre d'heures mensuelles	Taux horaire	Rémunération brute mensuelle (en €) ((nombre d'heures x 169) / 151,67) x taux horaire
du 01/12/2020	au 31/12/2020	2	22.62
du	au		
du	au	10.15	

• CREDITS DE FINANCEMENT

Mode de financement : Dotation globale

Ressources externes

Crédits vacances Inserm

N° de projet /

d'allocation : R19232KK/RMC19233KKA

Intitulé de projet / de l'allocation : ENP

Structure bénéficiaire : U1153

INFORMATIONS RELATIVES AUX PERSONNELS RÉMUNÉRÉS SUR CRÉDITS DE VACATION

- Le personnel vacataire est recruté, au titre d'une année civile (du 1^{er} janvier au 31 décembre), dans la limite de 912 heures (équivalent, à titre indicatif, à 6 mois d'emploi à temps complet ou 12 mois à mi-temps).
- La qualité de vacataire ne confère aucun droit à intégration dans les cadres de l'Inserm.
- Il peut être mis fin à la vacation sans préavis. Le vacataire ne peut prétendre à aucune indemnité de licenciement ou de précarité.
- Le vacataire est affilié au régime général de la sécurité sociale pour les risques maladie, maternité et vieillesse et se voit appliquer, le cas échéant, la législation relative aux accidents du travail et aux maladies professionnelles de ce régime. Il est affilié au régime de retraite complémentaire de l'Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'Etat et des collectivités publiques (IRCANTEC). Les cotisations salariales correspondantes sont prélevées sur le montant de la rémunération mensuelle déterminée ci-dessus.
- Les congés (annuels et RTT éventuels) doivent obligatoirement être pris pendant la période d'activité du vacataire. Les droits à RTT varient en fonction de la durée du travail en vigueur dans la structure d'accueil. Les congés sont déterminés selon la formule suivante : ((2,67 jours de congés mensuels + (nombre de jours ARTT annuels accordés dans la structure d'accueil/12)) x nombre d'heures mensuelles effectuées / 151,67 h. Le résultat est arrondi à la demi-journée la plus proche. Si celle-ci ne peut être déterminée (par exemple : 11,25 jours), le résultat est arrondi à la demi-journée supérieure (soit 11,50 jours).
- Au terme de son engagement et sous réserve de remplir les conditions exigées, le vacataire peut prétendre au bénéfice du régime d'indemnisation du chômage applicable aux agents non titulaires de l'Etat en vertu de l'article L. 5424-1 du code du travail.
- Le vacataire est soumis aux obligations incombant à l'ensemble des agents de l'Inserm et notamment à celles d'obéissance hiérarchique, de réserve et de discréption professionnelle. Il est également tenu au secret professionnel à l'égard des tiers en ce qui concerne les informations auxquelles il aurait accès dans le cadre de ses activités à l'Inserm et, à l'issue de celles-ci, pendant une durée de 2 ans.

Le droit d'accès et de rectification s'exerce auprès [de l'ADR de rattachement ou du BRHS pour le personnel du siège] (CNIL, loi du 6 janvier 1978, article 40).

Fait en deux exemplaires originaux à _____, le _____

Signature du vacataire (précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Le responsable de la structure d'accueil

Pour le Président-directeur général

Le vacataire atteste en outre avoir pris connaissance
du règlement intérieur de la structure d'accueil

et par délégation,
(nom et qualité du signataire, cachet)

EXTRAIT DU CASIER JUDICIAIRE
(Bulletin n° 2)

(à compléter par l'agent bénéficiaire de la vacation et à joindre à la fiche de recrutement)

L'Inserm transmettra ce bulletin au service du casier judiciaire national.

Identité (en capitales d'imprimerie)

Nom patronymique :

Prénom(s) :

Nom d'épouse ou d'usage :

Sexe : Masculin Féminin

Date de naissance : | | | | | | | | | | jjmmaaaa (ex: 18031980 pour le 18 mars 1980)

Lieu de naissance :

Département n° :
France et DOM uniquement.

Arrondissement :
Paris, Marseille ou Lyon uniquement.

Pays étranger :
uniquement pour une personne née à l'étranger.

Filiation (en capitales d'imprimerie)

Nom du père :

Prénom du père :

Nom de jeune fille
de la mère :

Prénom de la mère :

Les informations données ci-dessus sont exclusivement utilisées par le Casier judiciaire national en conformité avec la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.